L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI, 29 JUILLET 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commencant le 2 mai 1893,

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontobartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

Tous les jours (excepté les dimanches et le mercredis) après le train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jour à 8 heures A. M., si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M.

Prix, chaque traversée, $1.

Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1

Fret reçu tous les jours à la station du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

30avril— W. A. COYLE & CIE, Agents
No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Collier, samedi, 29 juillet
LA BOURGOGNE, Labouré, samedi 5 août
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 12 août

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT,

Steamers:

KNICKERBOCKER.....Mercredi, 2 août.
HUDSON.....Mercredi, 9 août.
LOUISIANA.....Mercredi, 16 août.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marineur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers partiront après à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad, formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et des principaux districts du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENVOIS SONT BIEN REMPLIS.

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express... 5.20 p m	San Antonio Express... 7:05 p m
California Express, daily, 9:30 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and de New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux bois St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore Philadelphie et New-York.

DIRECT SANS CHANGEMENT.

No. Arrivée	Départs
2 Ex. Rapid. 7:35 a. m.	6 Mal. Rap. 7:45 a.m.
7 Acco. côte. 9:00 a. m.	4 Exp. Rap. 10.55 a.m.
1 Exp. Lim. 4:45 p. m.	8 Acco. côte. 3:45 p.m.
5 Mal. Rap. 7:15 p. m.	2 Exp. Lim. 7.50 p.m.
Excur. dim. 9:40 p.m.	Excur. dim. 7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de grève du trajet supplémentaire occasionné par un train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN E. BILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:30 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 8:40 p. m.	No 4, Chicago Lim., 12:01 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.
Dim. Ex.....8:30 p. m	Dim. Ex.....7:35 a. m

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St-Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie.....	$569,136 96	
Surimes et escarcelles	12,445 55	
Sur risques de mer.....	7,088 33	
		$588,673 87
A ajouter:		
Primes non acquises de 1891.....		138,565 59
Total des primes.....		$727,239 46
A déduire:		
Primes non acquises de 1892.....		154,936 89
		$572,302 57
A déduire:		
Primes remboursées et escarcelles.....	$82,160 81	
Réassurances.....	48 572 87	
		$130,733 68
Primes nettes.....		441,568 89
A ajouter:		
Intérêts et profits et pertes.....		21,398 82
Revenu total.....		$462,967 71
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies.....	$289,913 23	
Sur risques de rivières	2,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions.....	75,828 65	
Taxes et licences.....	12,465 33	
Dépenses à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de grève du trajet supplémentaire occasionné par un train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.		
Dépenses générales, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc.....	51,963 31	
Total des débours.....		$437 622 50
Balance.....		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées.....		43,910 48
Moins balance comme ci-dessus....		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892.....		$18,565 27
Charge au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.		

ACTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en main.....	$66,706 05
$116,740 Bons à primes de la ville de la Nile-Orléans.....	194,955 80
$35,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crescent.....	88,400 00
$35,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.....	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane à pour cent.....	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux).....	5,125 00
Prêts sur demande garantis par hypothèques.....	125 00
Une action Crescent Opera House Co.....	100 00
Bons de la N. O. Warehouse Co.	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.....	50 00
Primes en cours de perception.....	97,180 42
Meubles, bureaux, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences.....	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions.....	$300,000 00
Fonds de réserve.....	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour primes non payées et non ajustées.....	43,910 48
Dividendes non payés.....	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nile-Orléans, Lundi, 2 janvier 1893
(Signés) FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD.
JOS. SCHLETZ.
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes surimes incendies.....	$249,094 85
Primes maritimes.....	194 94
Primes des rivières.....	1,179 55
	$251,255 34
A ajouter: Primes non expirées de 1891.....	44,850 20
Total.....	$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes.....	$26,084 18
Moins salaires et dépenses générales.....	12,887 95— 13,196 23
Fonds de surplus, 1891.....	21,490 82
Total.....	$330,792 59
Pertes payées:	
Sur risques de feu.....	$152,018 87
Sur risques maritimes	176 44
Sur risques de rivières	928 83
	$153,124 14
Réassurances.....	43,744 81
Primes remises et commissions.....	59,340 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions.....	8,718 29—264,967 92
Profits bruts.....	$65,824 67
Réservé pour:	
Primes non expirées de 1892.....	$47,378 85
Pertes d'incendies non payées.....	11,964 13
Fonds de surplus.....	6,481 69
	$65,824 67—$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes.....	$27 65
Primes en voie de collection.....	49,004 92
Prêts sur nantissement.....	4,475 00
Prêts sur hypothèques.....	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes.....	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres.....	81,717 50
Bons 1ère hypothèque, Wockerling Brewing Co.....	5,250 00
Propriété foncière.....	66,814 94
Meubles de bureau et accessoires..	4,913 14
Argent comptant et en banque.....	18,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions.....	$300,000 00
Fonds de surplus.....	6,481 69
Réservé pour primes non expirées.	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie.....	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. RIBSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUEWALD, GEO. LIEDLICH,
FRANK VATER, JOHN C. MOLI,
J. R. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLIE, M. VONDERBANK,
F. W. DIERMANN, EMIL WEBER.
A. THIESEN

PATENTS
After Forty years' experience in the preparation of patents we have Five of each kind.
Thousand Collections for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and obtain patents in England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequalled and their facilities are unsurpassed.
Patents and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examining models or drawings by mail free.
Please address plainly MUNN & CO.
We publish the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential paper of its kind published in the world. Its 52 illustrations of such a notice every subscriber.
The large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is the most interesting and valuable paper devoted to science, mechanics, invention, engineering works, and other branches of industrial progress. Subscription should be sent by every inventor.
Single copies of the SCIENTIFIC AMERICAN are sent free of charge to any person who may make application.
Hand book about patents sent free.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the French-American Population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, } State of Louisiana, City of New Orleans. }

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FABEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, (and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body-politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED" and under that name shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract which may be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all which have been fully paid up and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificate.

ARTICLE FIFTH

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter shall be held at Lake-point, Jefferson Parish, on January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election and offices are the directors of this corporat on shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and the election shall be held, whenever ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered in any manner, or may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any alteration or change in the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and the resolution shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization Lare the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, represented at a meeting called in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Moran, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed;

JOS. HERNANDEZ
WALTER HERNANDEZ
H. P. LABATUT,
JAS. J. MORAN.
JAS. FABEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 489, folio 90.

New Orleans, La., December 16th, 1892.

Signed JOS. BATT,
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, in the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December 4, D. 1892.

JAS. FABEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.

25 déc—8f en 30l

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier décollier réglé, avec une marge, et seulement sur la recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvilame.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Livaudais.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et Soraparu.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 12 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Peydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
21 Remparts et Canal.
23 Remparts et Peydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Kocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Peydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Roberson, ou rue de la Casse.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Pa-roisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Steva, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lapeyrouse et White.
413 Bemparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Prytanée Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendances.
414 Station des cars, Pologne.
415 Caserne des Etats-Unis.
[illegible] Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Résidence confortable en bois à deux étages.

No 75 rue Désiré entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Joseph T. Degrais et sa femme.

No 38,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre la rue Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Thézard, juge de la dite cour, Division E, actuellement absent, en un congé, daté le 24 juillet 1893, dans l'affaire ci-dessus et le compte de la succession de Joseph T. Degrais et sa femme, Dossier No. 38,972, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre désirable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey (autrefois Dauphine) Crape, (maintenant Bourgogne) et Elmire, mesurant au mesure anglaise 25 pieds 4 pouces de face à la rue Jersey sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la résidence confortable en bois à deux étages, bien subdivisée, connue comme le No 75 rue Désiré, ensemble avec des écuries, hangar, etc. Les terrains sont très spacieux, avec des arbres fruitiers et autres; le site est exceptionnellement favorable et agréable, bien amélioré, entouré de résidences modernes, etc.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour le la vente.

26 juil—2d—aout 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Valeur, Convenables pour y Bâtir, Dans le Troisième District.

Succession de Nicholas Dabon.

No .....—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. Klink, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division E, en date du 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Nicholas Dabon, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Les deux certains terrains dans la banlieue Franklin de cette ville, désignés par les Nos 17 et 18, tels que le tout est figuré sur les plans Girod, Musique, St Jean-Baptiste et Washington, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 2 pouces de façade sur la rue Washington sur 97 pieds 10 pouces de 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2o Un certain terrain situé dans le même carré ci-dessus décrit, désigné par le No 2 et mesurant 33 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, au bénéfice de l'acquéreur, portant hypothèque et l'en du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Prédot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

26 juil—26—aout 2 9 16 23 30

Une chance admirable pour placements avantageux. Bonne résidence-cottage 178 rue des Français, près Moralès, confortablement subdivisées en grands appartements galerie devant et sur le côté, bâtisses dans le fond. Bonne cour avec arbres fruitiers, etc. Voisinage incertain, en à proximité de tous les agréments.

Sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 2 août, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions: Moitié comptant, balance à un, deux & trois ans, intérêt, etc. Acte de vente pardevant Jno R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera les taxes de 1893.

ALBERT PAUL, Encanteur.

23 juil—23 2 août

PAR D. E. MORPHY,

No 39,514—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

Succession de John D. Byrne.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 8 août 1893 à 10 1/2 heures A. M., au magasin d'épicerie et à la résidence ci-dessus, rue Trieur et Cypress, Premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 juillet 1893, à moi adressé:

Un stock vaste et choisi d'épiceries de famille, vins et liqueurs, une glacière, une balance, etc., aussi, ameublements de salon, de chambre à coucher de salle à manger et de cuisine.

Conditions: Strictement comptant.

25 juil—25 29—août 6 8

PARROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, au coin des rues Jersey et Valence, dans le Sixième District, qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rous, juge de la Vingt-un ème Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 25 juillet 1893, pour le compte de la sus dite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 143 borné par les rues Jersey, Valence, Carondelet et Camp, formant le coin des rues Jersey et Valence, mesurant 27 pieds 3 pouces 2 lignes de façade rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue Valence. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, ayant de chaque côté 3 chambres, cuisine et avant.

Conditions.—Un tiers en plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; hypothèque légale et toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes taxes due de réalisation en 1893, seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Prédot, notaire.

27 juil—27—août 2 9 16 23 30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Cette que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:

Mme Henrietta Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 38,232.

Sur la motion de W. G. Hart, afocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut compris dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'en conséquence il y ait jugement en